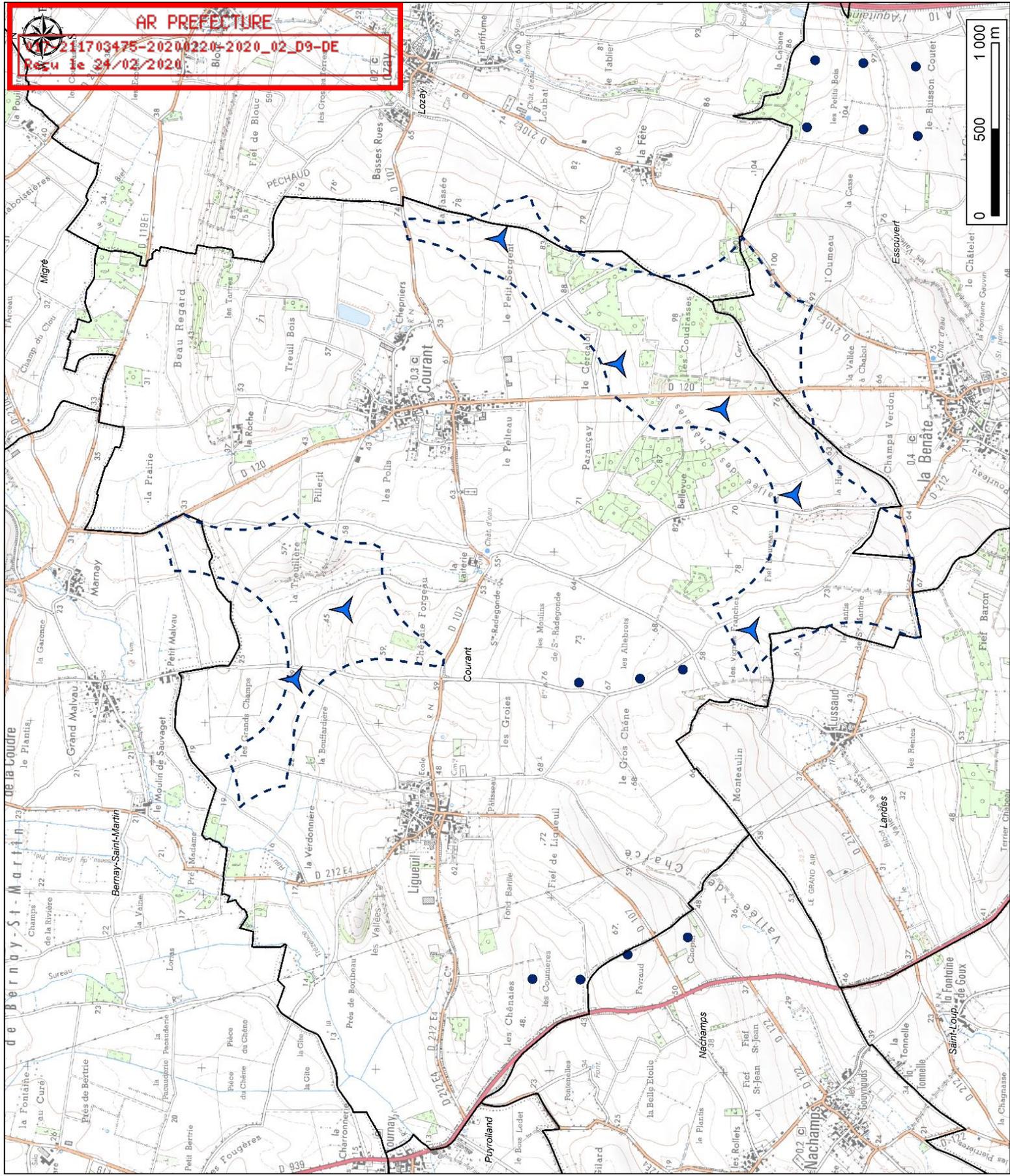




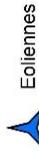
Note de synthèse du projet éolien de COURANT, à l'attention des élus des communes voisines dans un rayon de 6 km.

Janvier 2020

Projet éolien de Courant	
Commune de Courant (17)	
Porteur du projet	
La Société	La société energieTEAM est spécialisée depuis dix-huit ans dans le développement, la construction et l'exploitation de parcs éoliens. Forte de cette expérience, energieTEAM est aujourd'hui le premier exploitant éolien des Pays de la Loire et le quatrième exploitant éolien Français avec plus de 400 éoliennes en service et 1034 MW.
Contact	Papa Maciré DIOP - <i>Chef de projets</i> 13 rue de la Loire - 44230 Saint-Sébastien-sur-Loire 06 07 72 72 63 / papamacire.diop@energieteam.fr
Contexte du projet	
Le projet	<p>Nous étudions depuis début 2016 la faisabilité d'un parc éolien, situé entre la commune de Courant et avons rencontré les élus dès le début. L'analyse technique de cette zone nous a permis d'identifier un potentiel très intéressant sur votre territoire.</p> <p>Entre 2016 et 2017, nous avons rencontrés les propriétaires et exploitants concernés pour valider la faisabilité de ce projet (accords indispensables à la poursuite du projet). Le projet a été bien accueilli et nous avons suffisamment d'accord pour envisager un projet.</p> <p>Compte tenu de ces éléments, nous avons lancé les études naturalistes (faunes et flores). Auparavant nous avons sollicité les services de l'Etat et gestionnaires de réseaux et infrastructures, pour nous assurer qu'il n'y avait pas de contrainte rédhibitoire au projet. Il ressortait qu'il n'y a aucune contrainte rédhibitoire pour la suite d'un projet.</p> <p>Dès lors, avec l'accord des propriétaires, des exploitants agricoles et des élus du territoire, nous avons mandaté des bureaux d'études experts afin d'étudier l'environnement du projet sur les aspects écologiques, paysagers et acoustiques, notamment. Ces investigations sur le terrain se sont déroulées entre avril 2017 et février 2018. Les conclusions de ces études nous ont permis de déterminer les caractéristiques techniques du projet. Le projet envisagé compte sept éoliennes réparties sur le territoire de la commune de Courant (voir plan attaché).</p> <p>Puis, l'ensemble des résultats a été compilé dans le dossier d'étude d'impact environnemental, déposé en Préfecture de la Charente-Maritime, en avril 2019. Le projet éolien, après avoir été représenté au conseil municipal de la commune d'implantation, a été présenté à la population lors de deux permanences d'information, en juillet et en septembre 2019, ainsi qu'un affichage continu durant tout l'été (encore visible en mairie).</p> <p>Le dossier a été jugé recevable par la Préfecture en octobre 2019, ce qui a conduit le tribunal administratif à mettre en place une enquête publique début 2020.</p>
Fiscalité & retombées économiques	<p>Une éolienne génère en moyenne 29 000 euros/an pour le territoire d'implantation, avec une répartition de 6 500 euros/an pour la commune (incluant le foncier bâti), 15 300 euros/an pour la CdC, 6 000 euros/an pour le département et 1 200 euros/an pour la Région.</p> <p>Par ailleurs, les entreprises de toute la région seront sollicitées pendant la phase d'étude et de construction du parc éolien, générant une activité économique non négligeable.</p>



Légende



Eoliennes



ZIP

Découpage administratif



Communes

Contexte éolien



Eolienne en service



Implantation des éoliennes

Projet de Courant (17)

juillet 2019